



FRAIS DE DOSSIER ANNUELS INCLUANT LES FRAIS D'AUDITS (TTC)

Entreprises individuelles	400 €
Récoltant d'algues, conchyliculteurs, pêcheurs, mareyeurs, transformateurs - moins de 10 salariés -	550 €
Criées, conchyliculteurs, armements, mareyeurs / ateliers de conditionnement de coquillages - plus de 10 salariés -	850 €
Transformateurs - plus de 10 salariés -	1 700 €